



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Aménagement, Urbanisme et Habitat  
Affaire suivie par : Nathalie DENIAUX  
Tél : 03 86 71 70 52  
courriel : nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr

Nevers, le **25 JUIL. 2023**

Lettre en recommandé avec accusé de réception + mail

**Objet : PC 058 301 22 A0002**

Monsieur,

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bourgogne-Franche-Comté n'a pas émis d'avis dans le délai de deux mois, prévu à l'article R.122-7 du code de l'environnement, concernant le projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Vandenesse.

Cette absence d'avis a fait l'objet d'une information sur le site internet suivant :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bourgogne-franche-comte-r8.html>).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Directeur Départemental des Territoires,  
Par délégation, le Chef du Service Aménagement, Urbanisme et Habitat**

  
Samuel GUILLOU

Monsieur DE LA ROCHE AYMON Olivier  
Givry AgriEnergies  
1 route de Saint-Honoré-les-Bains  
58290 VANDENESSE